

LE TÉLÉGRAMME



ADMINISTRATION
65, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 65
LYON

RÉDACTION
18, Quai de l'Hôpital, 18
LYON

INSERTIONS
Annonces la ligne 1 fr.
Réclames — 2 fr.
Chronique locale — 4 fr.
Elles sont reçues exclusivement :
A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confort, 14
A PARIS, chez AUBOURG et Cie, place de la Bourse, 10.

JOURNAL QUOTIDIEN, RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT
Rédacteur en chef : FOREST-FLEURY

Abonnements..... 3 mois 6 mois 1 an
Lyon et départements limitrophes 5 fr. 10 fr. 18 fr.
Autres départements..... 6 fr. 12 fr. 22 fr.
Etranger et Union postale..... port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois.
Les manuscrits non insérés ne seront pas renus.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES Du 26 Février 1882

COMITÉ DE L'ALLIANCE DES RÉPUBLICAINS RADICAUX
DE LA PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DU RHÔNE.

Candidat élu en réunion publique

CARRIEZ

Conseiller général du canton d'Anse.

A NOS LECTEURS

Nous donnons aujourd'hui notre deuxième supplément.

SALON LYONNAIS 1882

Nous avons expliqué le fonctionnement de nos suppléments et rappelons à nos lecteurs qu'ils doivent leur être distribués

Gratuitement

Nous rappelons, en outre, qu'aussitôt le Salon terminé, nous publierons alternativement les suppléments précédemment annoncés :

Le neveu de Rameau et l'Histoire populaire de Lyon.

Enfin, si les acheteurs du *Télegramme* conservent ces suppléments et s'ils les font relier ou brocher, ils auront au bout de l'année 4 ou 5 beaux volumes, c'est-à-dire le commencement de la

BIBLIOTHÈQUE DU TÉLÉGRAMME

LES DEUX MINISTÈRES

Nous assistons à un spectacle étrange, nous avons dans ce moment deux ministères.

Le ministère Freycinet, qui est au pouvoir et qui veut à tout prix donner meilleur marché et meilleure qualité que le cabinet auquel il a succédé.

C'est le ministère du coin du quai.

Puis il y a le ministère tombé, le fameux grand ministère opportuniste, inondant la Chambre de projets de loi, qu'il n'a pas jugé opportun de présenter alors qu'il était au pouvoir.

Ce ministère est celui qui n'est pas au coin du quai.

Si la concurrence dure encore quelques jours, la marchandise sera à rien. On paiera le peuple pour être heureux; nos voisins les grévistes de Roanne, recevront des subventions, et les auteurs de la grève seront gratifiés de bonnes rentes hypothéquées sur les propriétés..... de l'Union générale.

Vous avez prétendu vous occuper du bonheur du peuple! s'écrie la maison du coin du quai; mais, malheureux, vous avez oublié qu'il faut aller très vite et que vous êtes trop gros et trop gras pour courir.

C'est vrai, répond la maison qui n'est plus au coin du quai; mais, en définitive, il s'agit de satisfaire le peuple, et nul mieux que moi ne sait comment on fait des satisfaits.

Prenez garde! se permet de dire un passant aux deux maîtres de boutique, si vos nombreux clients prennent le temps de réfléchir, il se peut qu'ils vous considèrent comme des farceurs et qu'ils cherchent à se faire servir par des maisons qui ont la prétention de n'être ni au coin du quai, ni d'en sortir.

C'est ainsi que les deux maisons, nous votons dire le ministère tombé et le ministère debout, se font concurrence et inondent la Chambre d'une avalanche de réformes.

Je veux t'en comblar, dit le ministère tombé. J'en accablerai la Chambre, répond le ministère debout, et tous les deux, en vue de se combattre ou de se soutenir, présentent simultanément des projets sur la magistrature, sur les instituteurs, sur les maires, sur les forts imposés, sur le droit d'association, sur les grévistes, sur les récidivistes, sur tout et sur tous, comme si en quelques jours les deux ministères s'étaient entendus dans le but de faire rattraper à la République les années perdues.

Mais il n'en est rien, toutes ces réformes en double prouvent, encore une fois, que nos chers honorables oublient les intérêts du pays et subissent l'influence des personnalités.

Toutes ces réformes en double prouvent qu'il y a deux ministères, le grand piteusement tombé, et le nouveau qui se tient à peine debout.

Quand aux œuvres, c'est-à-dire aux projets de loi déposés par chacun d'eux, nous les étudierons simultanément, et nous sommes convaincu que nous rencontrerons plutôt la politique résultante de la dualité de deux pouvoirs que celle qui résulterait d'une volonté dévouée au bien du peuple et à la grandeur de la République.

FOREST-FLEURY.

DÉPÊCHES DE NUIT

(Fil télégraphique spécial.)

NOUVELLES POLITIQUES

Paris, 19 février 8 h. soir.

COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

La troisième sous-commission du conseil supérieur des prisons s'est réunie hier matin, à dix heures, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. le sénateur Millaud. Elle a longuement discuté le nouvel arrêté réglementant le travail des prisons et s'est efforcée de prendre toutes les mesures pour que le travail des établissements pénitentiaires ne fit pas de concurrence au travail libre.

Sur la proposition de M. Millaud, la commission a décidé que les tarifs du travail des prisons seraient à l'avenir soumis aux chambres syndicales d'ouvriers compétentes, qui les examineraient et donneraient leur avis.

Le président a ensuite informé la commission qu'elle aura à examiner la question de la transportation des récidivistes, et cela demandé à l'administration pénitentiaire de lui fournir des cartes de l'Algérie avec la désignation des lieux à choisir pour cette transportation.

— On s'entretenait hier, dans les couloirs, des candidatures en présence pour la présidence de la commission du budget.

On sait, en effet, que le ministre des finances va déposer incessamment son projet de budget pour l'exercice 1883.

La commission sera nommée aussitôt après le dépôt du projet.

Deux noms ont été jusqu'à ce jour mis en avant pour la présidence : ceux de MM. Wilson et Rouvier.

Le premier serait appuyé par les groupes de l'Union démocratique et de la gauche radicale, le second serait patronné par l'Union républicaine.

NOUVELLES POLITIQUES

— La commission des enterrements civils a commencé la discussion des articles de la proposition Chevandier sur les enterrements civils.

La majorité paraît acquise à l'idée de laisser aux membres de la famille une autorité absolue sur le caractère à donner aux funérailles, toutes les fois

que le défunt est mort sans avoir exprimé sa volonté à ce sujet.

Le prêtre qui s'opposera à un enterrement civil sera passible des mêmes peines que celui qui célèbre un mariage religieux avant le mariage civil, peines édictées par les articles 199 et 200 du code pénal.

Les honneurs militaires seront les mêmes que pour les enterrements religieux.

M. Chevandier a été nommé rapporteur.

QUESTION

M. Ténot, député des Hautes-Pyrénées, a prévenu M. de Freycinet qu'il lui adresserait une question pour obtenir quelques renseignements sur la réorganisation projetée de la Tunisie au point de vue administratif et pour savoir si cette réorganisation sera bientôt réalisée.

Le président du conseil a accepté la question pour jeudi prochain.

L'ÉLECTION DE BÉZIERS

M. Sigismond Lacroix est arrivé hier à Bédarieux; il a été reçu par le groupe intransigeant qui lui a fait un accueil enthousiaste. Le soir, il a exposé son programme à l'Alcazar, bondé de monde, au milieu des applaudissements frénétiques et des trépignements de l'assemblée.

Aujourd'hui, M. Sigismond Lacroix harangue les ouvriers des mines de Graissac; il est attendu dans la journée à Pézenas où il va essayer de mettre des bâtons dans les roues des opportunistes qui ont convoqué pour demain, dans cette ville, les délégués des communes afin de choisir un candidat en remplacement de M. Floquet qui s'est désisté.

Les journaux royalistes ayant donné à leur candidat, M. Chauvet, la qualification pure et simple de conservateur, il est possible que beaucoup d'impérialistes et d'orléanistes se décident à la dernière heure à voter pour lui.

NOMINATION SCANDALEUSE

Le public a protesté énergiquement, il y a deux mois, contre l'introduction, dans une des plus hautes situations de la République, du très distingué seize-mayeux J.-J. Weiss.

L'opinion tout entière se révoltait de cette entrée d'un ennemi avéré dans la place, où, tout à son aise, il pouvait conspirer.

Il semblait que l'indignation soulevée par ce scandale dut être une leçon, non-seulement pour le ministre alors debout, mais pour son successeur.

Se serait-on trompé? On annonce, en effet, la nomination de M. Clavery au poste de directeur des consulats. Or, M. Clavery, pour être plus obscur que M. J.-J. Weiss, n'en fut pas moins attaché aux hommes du Seize-Mai, et le Français n'a pas assez de tendresse pour lui.

Ne se débarrassera-t-on donc jamais de cette race-là? M. de Freycinet passe pourtant pour habile et fin; il a la réputation d'être sensé. Il ne s'en compromet que davantage en s'entourant d'auxiliaires notoirement hostiles à nos institutions.

15 Feuilleton du *Télegramme* du 20 Février 1882.

LA

BOURGNOISE PERVERTE

— Pourvu qu'il n'aille pas reprendre le chemin de l'écurie!

La pauvre bête n'y pensait pas et, la tête penchée, oubliant les taquineries de Mlle Sabine en broutant l'herbe au bord du chemin.

Et, dans le grand silence de la nature heureuse, Sabine brûlait ses yeux à la flamme de l'horizon, comme si elle eût cherché l'infini dans l'éblouissement.

Julien, après avoir d'un regard embrassé le paysage, s'était retourné. L'infini, pour lui, se passait de soleil; il le trouvait dans la contemplation de ce visage de jeune fille posé sur une petite main. Il ne parlait pas, il ne pensait pas; il se laissait aller doucement à la jouissance de l'heure, sentait en lui la plénitude de l'homme qui a trouvé. A un moment, ses yeux se rencontrèrent avec ceux de Sabine, et leur regard resta mêlé. Puis les papillons de la jeune fille se rapprochèrent, et une rougeur s'étendit sur sa joue.

Le cheval avait relevé la tête.

— Il va partir! s'écria Mme Plumet.

Sabine eut le petit frisson de quelqu'un qui se réveille.

— Je vais vous montrer un autre point de vue. Julien fit un geste de découragement qui disait: « Nous étions si bien ici! Pourquoi partir? » Le regard de Sabine lui répondit, en désignant le fumet de la vieille dame: « C'est leur faute, à eux! »

L'aimait-elle? Il n'en savait rien, il ne se le demandait même pas, mais il sentait qu'il l'aimait, lui, et qu'elle avait conscience de son amour.

La belle promenade et la belle journée! Que parlait-il tout à l'heure de la mer! Est-ce que l'étendue de la mer même pouvait servir d'image à la grandeur de sa sensation? Son cœur débordait, et quand les papillons de Sabine se levaient par intervalles pour laisser voir ses yeux, il trouvait dans la teinte grise des prunelles le vague du rêve et la fleur de la jeunesse, plus douce que celle de l'aube à l'Orient. Tout lui semblait faire un cortège à cette pure figure de vierge, les chênes du bois et les buissons du chemin. Un vol de papillons blancs monta d'un figuier, dans un jardin; ces papillons ne montaient-ils pas pour saluer son passage? Dans un verger, un bourdonnement d'abeilles lui fit l'effet d'une musique virgilienne accompagnant la marche de la bien-aimée.

Il n'entendait ni les riens complaisants de Mme Plumet, qui de temps en temps croyait devoir par politesse lui adresser une question ou lui nommer le propriétaire d'un clos, ni les offres répétées de cigares de Sosthènes, ni les *hop! hop!* de Sabine. Seulement, il aimait les *hop! hop!* à cause des dents. Il aimait tout d'elle, le silence et le bruit, et il l'aurait suivie comme les rois mages suivaient l'étoile. Tout ce qu'il y avait eu de sentiment contenu en lui par la froideur de sa jeunesse, la régularité de sa vie, la timidité de son caractère, tout cela éclatait à la fois. Et, dans les chemins de la banlieue, le fils du fabricant, le polytechnicien, l'ingénieur, retrouvait le mysticisme de sa mère et se laissait aller à cette extase qu'inspirait à la pieuse Mme Brossette la Notre-Dame d'or de Fourvière, sur la montagne. Il eût trouvé un cri, il n'eût pas trouvé un mot. Il descendit ivre, lorsque le panier s'arrêta à la porte de la maison.

Cela dura un mois, le mois du congé de Sosthènes. Deux fois par semaine, Julien accompagnait son

ami à Sceaux. C'était comme une chose convenue. Julien se laissait aller à son entraînement sans calculer, sans réfléchir. Ses hésitations du premier jour avaient disparu. Ce timide, une fois sorti du cercle de sa timidité, trouvait la bravoure une chose toute naturelle. Si quelqu'un lui avait dit, le jour de sa première visite: « Vous retourneriez deux fois par semaine à Sceaux, il se serait récrié. Un étranger, forcer ainsi l'intimité de deux femmes! Ce qui l'étonnait maintenant, c'était de ne pas venir plus souvent; et, en homme de cœur, incapable de concevoir une pensée douteuse, il acceptait comme un fait simple un accueil qui tout autre eût trouvé extraordinaire après une date si récente de relations.

Tout à Sabine, dont il guettait les gestes, dont il buvait les moindres mots, ils ne s'apercevaient pas des signes d'intelligences que se faisaient la mère et le fils en le regardant, ni des confidences un peu longues qu'ils échangeaient à mesure que s'approchait le jour du départ de Sosthènes. Pendant ces confidences, il demeurait seul avec Sabine. Ce lui fallait-il de plus? Si le soir, en revenant à Paris, Sosthènes lui demandait:

— Eh bien! que vous êtes-vous dit, Sabine et toi!

Il répondait:

— Rien.

Puis il cherchait dans sa mémoire.

— Je voudrais bien me rappeler, disait-il en souriant; mais décidément nous ne nous sommes rien dit.

Et c'était vrai. Sabine, si riieuse, si gaie, si tapageuse, était devenue tout à coup recueillie. Elle subissait l'influence de l'amour qu'elle inspirait. Maintenant elle passait de longues heures à tourner autour de la pelouse, suivie du « chien sans pattes », qui roulait sur ses talons sans réussir à la distraire de sa rêverie. Un bien, le soir, dans sa chambre, elle ne se décidait pas à se coucher; elle regardait dans la glace tantôt ses yeux un à un, tantôt ses

dents une à une, elle faisait le petit inventaire, si familier aux jeunes filles, de ses chiffons et de ses rubans.

Puis elle s'accoudait à sa fenêtre et regardait en l'air, trouvant que les pensées qui descendaient du ciel étaient douces. Elle se déshabillait, et sa robe posée sur une chaise, elle revenait à la glace; elle regardait ses épaules nues, parfois faisait un geste comme si elle eût été décollée dans un bal et qu'elle eût répondu à un danseur.

Quand elle était ainsi et qu'elle pensait à Julien, elle se le figurait devant elle, à distance, la regardant. Alors elle baissait les yeux et croissait les mains sur ses seins avec un mouvement de pudeur.

Nue devant tout le monde, au bal, ce n'est rien; mais seule avec lui, elle rougissait d'y penser et en même temps éprouvait une sensation chaude. Le sang lui affluait au cœur, et ses tempes battaient. « Il m'aime, se disait-elle. Ma mère et mon frère s'en sont bien aperçus. Lui ne se doute pas de cela. Il est très bien, Julien. » Elle répétait ce nom et faisait des rêves de vie à deux avant de s'endormir. Elle irait aux courses, au bal, au spectacle; elle voyagerait; et elle se le représentait toujours auprès d'elle, ne voyant qu'elle. « Comme elle est aimée! se disait-elle. — Oui, oui, répondrait-elle, je suis la plus aimée de toutes les femmes! » Et ils iraient ainsi, donnant le spectacle de leur amour.

Aux heures où Sosthènes et Julien devaient venir, elle s'accoudait à la fenêtre du pavillon sur la route. Elle leur souriait de loin; Julien, bien entendu, prenait pour lui ce sourire.

Après dîner, quand ils se promenaient dans le jardin, elle sentait son frôlement près d'elle. Il ne la touchait pas, et elle avait la sensation du toucher. Instinctivement elle s'écartait lorsque son frère ou sa mère s'approchaient d'eux.

Sosthènes cependant continuait à parler garnisons et spectacles, et Mme Plumet à raconter des

NOUVELLES DIVERSES

On assure que M. Roustan serait remplacé à Tunis par M. Godeaux, ancien consul général à Shang-Haï et au Caïre.
— On parle, pour succéder à l'amiral Jaurès, à l'ambassade de Madrid, de M. Duclère, sénateur, ou de M. des Michels, ministre plénipotentiaire de première classe.
— On annonce la nouvelle de la mort de M. Waldeck-Rousseau père, ancien représentant du peuple. Né à Rennes en 1812, il se fit inscrire au barreau de Nantes et fit partie sous le règne de Louis-Philippe, de la Société des Droits de l'homme. Après la révolution de février, il fut élu représentant par 86,329 voix. Il soutint la politique de Cavaignac et, après le 10 décembre, combattit le prince Napoléon. Il réclama la liberté de la presse et des clubs et combattit l'expédition de Rome.
M. Waldeck-Rousseau ne fut pas réélu à l'Assemblée législative. Il reprit sa place au barreau de Nantes : c'est à Nantes qu'il est mort.
— L'Officiel vient de publier un rapport du ministre de la guerre au président de la République concernant la création d'une commission extra-parlementaire chargée de préparer la révision des lois militaires. A la suite de ce rapport est annexé le décret instituant cette commission.
— Sur l'ordre du ministre de la marine, des recherches hydrographiques seront faites, en 1882, sur les côtes de Tunisie et sur les côtes de France.
La première mission est confiée à M. Tuanez, ingénieur; la seconde à M. Germain, tous deux ingénieurs hydrographes.
Les deux avisos, le Linois, du port de Toulon, et la Chinière, du port de Rochefort, sont affectés à ce service de reconnaissances.
— La santé de M. Louis Blanc s'améliore de jour en jour. L'honorable député a pu être transporté de Bellevue à son domicile de la rue de Rivoli.
Si l'amélioration dans l'état de M. Louis Blanc se continue, dans quelques jours le député de Paris pourra reprendre à la Chambre ses travaux parlementaires.
— M. Morin a été nommé administrateur judiciaire de l'agence Peragallo par le président des créanciers, qui lui a adjoint le président de la commission des auteurs dramatiques, M. Auguste Maquet, et le trésorier, M. Jules Claretie.
Les scellés ont été apposés hier dans l'appartement particulier de M. Peragallo.
Quant aux scellés apposés dans les bureaux de l'agence, le juge de paix viendra les lever lundi à une heure, en présence de M. Morin, qui commencera de suite son travail.
— La question si longtemps étudiée de la démolition complète ou de l'utilisation des ruines des Tuileries, et subséquemment de la construction éventuelle d'un nouveau palais; revient décidément sur l'eau.
Il paraît arrêté, dès maintenant, que les ruines seront rasées, car on a reconnu qu'il serait à peu près impossible d'en opérer la restauration. On se bornera, dans l'intérêt de l'art, à conserver certains morceaux d'architecture et de sculpture que le feu ou l'action du temps ont laissés à peu près intacts, et ceux de ces fragments qui ne pourront être utilisés dans de nouvelles constructions, trouveront leur place toute naturelle dans les musées de l'Etat.
Quant à l'espace laissé libre par la démolition des ruines, il sera sans doute converti temporairement en jardin, en attendant l'adoption probable d'un projet à l'étude actuellement, d'une construction monumentale, destinée à remplacer ou tout au moins à suppléer le Musée du Luxembourg, dont l'insuffisance est aujourd'hui reconnue.
Il ne serait pas impossible que la démolition des ruines des Tuileries eût lieu dans le courant de l'été. Le coût de cette opération est évalué à cinquante mille francs environ.
— Il se prépare, au ministère des finances, un projet de loi sur les percepteurs. Ces fonctionnaires au lieu d'être placés sous la dépendance des trésoriers généraux, seraient en rapport direct et constant avec l'administration centrale.
L'intention des auteurs du projet est visible : on veut enlever le percepteur — comme le juge de paix, comme l'agent-voyer — aux influences locales que les uns et les autres subissent à leur corps défendant pour le plus grand nombre, et les mettre sous la main du gouvernement. La servitude sera déplacée et non supprimée.
Ajoutons que, grâce à la mobilité politique, et à ce qui change à tout bout de champ leur cercle électoral.
Il serait si simple de ne leur en imposer aucune, et de se borner à exiger d'eux — ainsi que des autres fonctionnaires spéciaux — l'accomplissement exact de leurs devoirs professionnels ?

ÉTRANGER

Londres, 18 février.
Chambre des lords. — Lord Denoumore demande la nomination d'une commission chargée de faire une enquête sur l'application du Land Act en Irlande et sur les effets qu'il produit dans le pays. Cette motion a été adoptée par 96 voix contre 53. C'est donc une majorité de 43 voix qui a voté pour le gouvernement.
Chambre des communes. — La discussion du rapport sur l'Adresse a continué toute la soirée. Enfin l'Adresse a été adoptée en seconde lecture par 129 voix contre 14.
Londres, 19 février.
Il y a lieu de croire, dit le Daily News, que dans les instructions envoyées à leurs représentants au sujet de la question égyptienne, la France et l'Angleterre les chargent d'inviter les puissances à favoriser l'arrangement des complications actuelles et à concourir à l'affermissement du concert européen.
Dans les négociations nouvelles, trois questions ne seront pas mises en cause, savoir : Le contrôle financier, la non-intervention de la Turquie, et la navigation du canal de Suez.
Jusqu'à présent, la communication a été bien accueillie. Elle aura probablement pour résultat de faire déléguer à l'Angleterre et à la France la mission d'exécuter la décision commune des puissances.
Le Daily News confirme la nouvelle que le Times a reçue de son correspondant parisien annonçant qu'il est fort possible que la clause de la nation la plus favorisée soit définitivement adoptée pour les relations de la France et de l'Angleterre.
St-Petersbourg, 19 février.
M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie a donné sa démission. La retraite du ministre a été précédée d'une scène d'une violence extrême.
M. de Giers voulait qu'on n'accordât aucun secours, même indirect, aux Slaves qui se sont insurgés contre l'Autriche. M. Ignatieff combattait cette manière de voir avec une telle vivacité, que le czar dut lever la séance du conseil.
Mais à peine Alexandre III fut-il sorti du salon pour rentrer dans ses appartements que le général Ignatieff, en présence des autres ministres, accabla M. de Giers d'invectives, l'accusant d'être à la solde de l'Allemagne et de trahir la cause russe.
M. de Giers pria le czar de venger cette insulte en infligeant un blâme au général Ignatieff, et, n'ayant pu obtenir satisfaction, il a préféré résigner ses fonctions.
Rome, 19 février.
Suivant la Voce della Verità du 15, le gouvernement français aurait fait savoir au gouvernement italien qu'il approuve le choix de M. le général Cialdini comme ambassadeur d'Italie à Paris.
M. Mancini s'opposerait à cette nomination, tant par des motifs personnels que par des raisons politiques, tandis que M. Depretis insiste pour la nomination du général.
La question sera portée devant le prochain conseil des ministres.
Milan, 18 février.
La nuit dernière, dans plusieurs rues et spécialement dans celles du quartier de Porta-Magenta, on a placardé de petites pancartes où on lisait : « Trente et Trieste. »
Les agents de la questure ont arraché ces pancartes et ont arrêté deux ou trois des individus qui en étaient porteurs.
Posen, 18 février.
Les débats du procès monstre intenté aux socialistes Mendelssohn et consorts, ont commencé aujourd'hui devant la chambre correctionnelle du Landgericht de Posen. Les tribunes sont en grande partie occupées par l'aristocratie et le clergé polonais. Les accusés s'étaient déclarés innocents des crimes d'excitation à la révolte et au pillage, que l'acte d'accusation met à leur charge. Un fort détachement de soldats, le fusil chargé, est placé devant le tribunal pour maintenir l'ordre. Les débats dureront plusieurs jours.
Le Caire, 18 février.
Le ministre égyptien Mahmoud-Samy a déclaré aux consuls généraux au Caire, qu'il observerait rigoureusement et consciencieusement tous les traités existant avec les puissances, mais qu'il ne reconnaissait à aucune puissance prise isolément, le droit de réclamer des privilèges ou des avantages particuliers.
TRAITÉ DE COMMERCE FRANCO-ANGLAIS
Le Times a donné sur les négociations commerciales entre la France et l'Angleterre des renseignements signalés dans les dépêches de notre dernier numéro. Ces renseignements sont exacts.

En ce qui concerne les tarifications proposées, le cabinet actuel a consenti à des concessions nouvelles par rapport à celles qu'avait déjà consenties le cabinet Gambetta; mais le gouvernement anglais ne les trouve pas suffisantes, paraît-il.
Les journaux anglais indiquent comme solution, pour le cas où l'on ne pourrait conclure de traité spécial, l'établissement de la clause de la nation la plus favorable, c'est-à-dire que le traité franco-anglais ne serait plus le type de nos conventions commerciales et qu'on appliquerait à l'Angleterre le régime résultant du plus favorable de nos traités avec les autres puissances.
Si l'indication des journaux anglais est exacte, comme nous le croyons, nous devons faire observer que cette solution devrait être précédée du vote par le Parlement anglais d'un acte législatif nous garantissant la réciprocité.
L'Angleterre, en effet, n'a que des tarifs particuliers, et la clause de la nation la plus favorisée ne serait qu'un engagement unilatéral liant la France sans réciprocité de la part de l'Angleterre.
Il est à présumer que les négociations porteront, si elles ne portent déjà, sur ce point.

LARMES DE CROCODILE

Dans le camp gambettiste, à l'heure présente, la consigne est de pleurer... On proclame solennellement ne pas vouloir la dissolution, on se défend même avec une extrême énergie de songer à poursuivre un si noir dessein, on annonce comme principes : le dévouement, le sacrifice, l'abnégation de soi-même; mais on pleure, on pleure sur la majorité hésitante, sur la Chambre troublée, sur la France « en désarroi », sur tout.
Sous la tente du général, au mess des officiers, devant la gamelle des piousins, près de la grand-garde, d'un bout à l'autre du camp, il n'y a que sanglots. Au près de ces lamentations, celles de Jérémie n'étaient que de la St-Jean. Allez ici, allez là, vous n'entendez que soupirs entrecoupés : Pauvre majorité! Pauvre Chambre! Pauvre France! O mon Dieu qui les sauvera?
Hier, la République française, d'un ton de prophétisme désespéré, disait :
« Il existe des hommes politiques assez naïfs pour croire qu'après ces votes (votes des 27 janvier et 7 février) nos deux Assemblées législatives jouissent de la plénitude d'autorité morale dont elles doivent être investies pour le bien de l'Etat, nous n'aurons pas la cruauté de troubler la quiétude. Elle est évidemment respectable, comme tout ce qui est inconscient. Aux hommes politiques un peu moins candides, nous dirons que, sans doute, tout est bien pour le moment, mais qu'il serait périlleux qu'il serait coupable de laisser longtemps la France dans ce désarroi, car nul ne sait si elle ne peut être sauvée qu'un jour à l'autre, par une tempête où elle aura besoin de toutes ses forces. »
Aujourd'hui, voici que M. Margue, ancien sous-secrétaire au ministère de l'intérieur, écrit à l'Union républicaine de Saône-et-Loire une longue lettre mélancolique qui débute par cet aphorisme dont personne ne contestera ni la profondeur ni la nouveauté : « Le fonctionnement du régime sous lequel nous vivons tient essentiellement à l'existence d'une majorité au sein de la Chambre des représentants », et où l'on peut lire les phrases ci-après :
« Entre une Chambre et un ministère aussi étrangers l'un à l'autre, peut-il s'agir d'entreprendre une œuvre politique de quelque durée et de quelque valeur?
« Davons-nous les voir, au contraire, s'éloigner chaque jour davantage l'un de l'autre, s'achever lentement, mais fatalement, vers un double aveu d'impuissance, et arriver au sacrifice suprême qui s'appelle la dissolution?
« Dites, ne sentez-vous pas froid dans le dos devant cet horizon sinistre?
« Cependant ce n'est pas tout. Ecoutez la suite :
« Que ceux qui ferment les yeux sur l'étrangeté de notre situation ne s'apitoyent et n'accusent de pousser, par esprit de représailles et probablement aussi par calcul, nos deux Assemblées législatives, je n'y prends même pas garde; l'important, je songe peu à eux et à moi; mais d'ailleurs, et sans le dire, je ne puis que me plaindre de la fin de cette période de longue durée, je vous déclare que personnellement, je ne désire voir cette Chambre échapper à la dissolution.
« Ainsi parle M. Margue, le bon jeune homme, car M. Margue est un bon jeune homme, doux, agréable de visage, modérément inoffensif. Mais que voulez-vous, le cœur est plus fort que la tête; il n'a pas de cette « personnalité », il ne regrette rien, il ne songe qu'à lui; seulement il ne pouvait s'empêcher d'être de sa larme, et, dans la sincérité de son bon petit cœur, il va de sa larme, là, franchement, pleinement.
« Voyons, personne ne compatira-t-il à de pareilles souffrances? Pourquoi ne nommerait-on pas un comité chargé de recueillir à domicile des mouchoirs et de les porter à ces affligés avec cette adresse imprimée sur parchemin : « Messieurs, prenez ces mouchoirs et essayez-vous les yeux. La majorité, la Chambre et la France se portent mieux que vous ne pensez. On vous a mal informés. Et elles ne songent pas plus à vous que vous n'y songez vous-mêmes. Vous pouvez dormir en paix. »

LE DISCOURS DU GÉNÉRAL SKOBELEFF

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le général Skobeleff, en ce moment à Paris, a reçu jeudi une députation d'étudiants serbes. Voici, d'après la France, les paroles qu'il a prononcées à cette occasion. Il va sans dire que nous laissons à notre confrère la responsabilité de ses informations :
« Il faut que je vous dise, que je vous confesse pourquoi la Russie n'est pas toujours à la hauteur de ses devoirs patriotiques en général et de son rôle slave en particulier. C'est parce que, au delà aussi bien qu'au delors, elle est aux prises avec l'influence étrangère.
« Chez nous, nous ne sommes pas chez nous.
« Oui l'étranger y est partout. Sa main est dans tout. Nous sommes dupes de sa politique, victimes de ses intrigues, esclaves de sa force.
« Nous sommes tellement dominés et paralysés par ses influences innombrables et funestes que, si nous nous en débarrassons, comme je l'espère, un jour ou l'autre, nous ne pourrions le faire que le saire à la main !
« Et, si vous voulez que je vous dise comment s'appelle cet étranger, cet intrus, cet irritant, cet ennemi si dangereux pour les Russes et pour les Slaves, je vais le nommer.
« C'est l'auteur du Drang nach Osten, — vous le connaissez tous, — c'est l'Allemand !
« Je vous le répète et je vous prie de ne jamais l'oublier : l'ennemi c'est l'Allemand !
« La lutte est inévitable entre le Slave et le Teuton. Elle est très proche même...
« Elle sera longue, sanglante, terrible, mais pour ma part, j'ai la foi qu'elle finira par la victoire du Slave.
« Quant à vous, il est tout naturel que vous soyez désireux de savoir à quoi vous en tenir, car le sang coule déjà chez vous.
« Je n'en dirai pas beaucoup, mais je puis vous assurer que si l'on touche aux Etats reconnus par les traités européens, soit en la Serbie ou le Monténégro... oh bien... vous ne vous battez pas seuls. Encore une fois, merci, et, si la destinée le veut, au revoir, sur le champ de bataille, côté à côté contre l'ennemi commun !
« Une dépêche de Berlin annonce que l'Agence (officielle) Wolff, a transmis presque textuellement, le discours du général Skobeleff, qui a provoqué une émotion énorme dans les cercles du gouvernement.
« Le général Skobeleff ne mâche pas ce qu'il a sur le cœur. Remarquez bien qu'il est général en activité, l'un des plus distingués que possède la Russie, et que, loin d'être en disgrâce, il vient de donner (honneur insigne) son nom à un gros vaisseau de guerre.
« Ce qui donne à ses paroles une signification plus accentuée, c'est que le général Skobeleff est, pour ainsi dire, en état de récidive. Son discours de Paris est la répétition de celui de Saint-Petersbourg, qui avait excité tant de colère à Vienne et à Berlin.
« On annonce qu'une demande d'explications va être adressée à Saint-Petersbourg par le cabinet de Berlin.

JOURS GRAS ET CAUSE GRASSE

C'est demain mardi gras ; et le moment est bien choisi pour vous entretenir d'une de ces causes grasses qui faisaient jadis la joie de nos pères.
Elle va se plaider devant le tribunal civil de Rambouillet.
Vous croyez, vous autres Lyonnais, qu'il n'y a de rosières qu'à Nanterre ou à Puteaux ? C'est, au contraire, une institution que l'on retrouve dans un grand nombre de petites villes en province.
A Dourdan, par exemple, on célèbre chaque année la fête de la rosière. Elle a été instituée vers la fin du siècle dernier par un avocat nommé Michel. Cet honnête homme, dont le nom reluit en lettres d'or sur une plaque dans la grande salle de la mairie, avait laissé un capital assez considérable, dont la rente, mille ou quinze cents francs, doit être décernée tous les ans à quelque honnête et laborieuse fille, née de parents pauvres.
La rosière de l'année dernière fait parler d'elle. Elle avait été régulièrement élue ; elle avait été couronnée à l'église selon les rites accoutumés, avait, selon l'usage traditionnel, ouvert le bal avec M. le maire.
Mais elle ne devait toucher — c'est la coutume — le montant de son prix de vertu que quelques mois plus tard. Quand elle se présenta à la caisse municipale, à l'époque fixée pour le versement, il lui était impossible de dérober aux yeux les moins exercés un secret qui était devenu, hélas ! le secret de polichinelle.
Elle avait jeté sa rose par dessus les moulins.
La caisse municipale refusa de s'ouvrir.
L'ex-rosière vint d'introduire devant le tribunal de Rambouillet une instance à l'effet d'être maintenue dans ses droits.
Elle affirme qu'à l'époque où le concours eut lieu elle en remplissait toutes les conditions, et soutient qu'on n'a pas à lui demander compte de sa conduite ultérieure.
Voilà l'affaire.

anecdotes sur les gens qu'elle avait connus. En maîtresse de maison aussi bien élevée que bien gâtée, elle souffrait de voir tomber la conversation et la relevait ingénieusement par des associations d'idées qui témoignait en faveur de son esprit de rapprochement.
Ainsi, Sosthènes, parlant d'un de ses camarades, disait-il : — Il s'est cassé la jambe en tombant de cheval; elle répliquait aussitôt : — C'est comme moi; en 1850, j'ai eu une névralgie. Ou bien : — C'est comme votre père; quand sa migraine le prenait, il devenait fou ! Mais Julien avait bien autre chose à faire que de chercher les rapports d'une migraine et d'une jambe cassée. Il écoutait patiemment, disant toujours oui, en homme non moins bien élevé qui n'a pas entendu.
Rarement la conversation sortait de ces sentiers battus. Un jour, cependant, à propos d'une comédie du Gymnase. Sosthènes parla du sort de la femme et souleva la grande question de l'égalité et de l'infériorité des sexes. Il avait lu-dessus des idées américaines, ou, s'il ne les avait pas, il les soutenait pour l'intérêt de la discussion.
— Les garanties de la femme, disait-il, sont dans la liberté même et dans la concurrence que le sexe féminin fait là-bas au sexe masculin. La femme a droit comme nous à l'expansion et au développement. Elle est notre égale.
Julien prit la parole :
— Oui, dit-il, la femme nous vaut, mais par des dons qui ne sont pas les nôtres. Cette différence de nature la voue à des œuvres différentes. Pour moi, je crois avec Proudhon et Auguste Comte que le progrès de la civilisation a consisté à multiplier de plus en plus autour de la femme les institutions et les habitudes de protection, par conséquent à lui épargner tout travail, même celui de l'enseignement.
Elle est faite pour l'amour, pour la maternité, et cette double tâche lui suffit. En quoi tu voudrais

astroindre à des tâches viriles celle dont la beauté doit être privilégiée pour demeurer notre idéal ? Tu voudrais livrer aux hasards de la vie publique cette pureté qui doit envelopper l'épouse comme la jeune fille, de même que le duvet de la pêche et la cendre de la prune ? Quels assassins de la femme que ces prétendus défenseurs qui, de la fiancée du Cantique, arriveraient à faire un casseur de pierres, un tisserand ou un médecin !
Julien s'emporta. Tout son rêve lui revint. Il parla de cette religion nouvelle qui, plaçant la femme sur un autel, lui attribuait le rôle de la religion elle-même, en ferait à la fois l'idéal, la conscience et la récompense de l'homme.
— La femme sur un autel ! s'écria Sabine. Oh ! quelle jolie religion !
Mme Plumet dit que cette religion ne devait pas empêcher l'autre, et Sosthènes cria bravo en s'étonnant tout haut que les théories d'Auguste Comte pussent ainsi mettre des larmes dans les yeux de son ami.
Cette soirée fut décisive. Dans le jardin, lorsqu'il fit de l'ombre, l'émotion de Julien gagna Sabine. Elle lui tendit la main :
— C'est beau, ce que vous avez dit ce soir !
— Votre frère va partir, dit Julien ; je ne vous verrai plus.
— Pourquoi ? Qui vous empêchera de revenir ?
— Je veux dire que je viendrai moins souvent.
Elle lui avait laissé sa main. Il la serra à son tour, il la porta à ses lèvres, et, se penchant vers elle, sa joue effleura les cheveux de Sabine.
— Oh ! murmura-t-il tout frissonnant, oh ! que je vous aime !
Elle le regarda, et leurs yeux s'unirent une fois de plus. Alors il la baisa au front pieusement, et elle, sous ce baiser, renversant la tête, semblait offrir ses lèvres à celles de son fiancé.
Il ajouta tout bas :
— Je n'ai rien dit à votre frère. Je voulais vous

tenir de vous. Voulez-vous que je lui parle ce soir ?
— Oui, dit-elle.
Et, d'une voix pareille à un souffle :
— Je parlerai à ma mère de mon côté.
V
Jamais mariage ne fut conclu dans des conditions d'accord plus parfait. Pas de difficultés, pas d'objections. Lorsque Sabine parla des intentions de Julien à sa mère, Mme Plumet versa des larmes de joie.
— J'aurai deux fils que j'aimerai également, dit-elle.
Dès que Julien ouvrit la bouche pour parler de ses espérances, Sosthènes lui sauta au cou.
— Alors, tu vas devenir mon frère !
Le lendemain, en famille, toutes les conditions furent arrêtées en un quart d'heure. La fortune était à peu près égale des deux côtés. A tout événement, Sabine et Julien garderaient chacun leur dot. Les bénéfices et les économies qui suivraient le mariage seraient mis en commun. Mme Plumet demanda deux mois pour préparer le trousseau de sa fille et s'habituer à l'idée d'une séparation.
— Mais nous ne nous séparons pas ! dit Julien. Sabine lui fit un signe qui l'arrêta.
— Nous serons toujours séparés pendant votre voyage de noces, dit Mme Plumet.
— Eh bien ! mère, dit Sosthènes, je prendrai un nouveau congé. Et nous ferons notre voyage aussi.
Le soir, en tournant autour de la pelouse, Sabine dit à Julien :
— Est-ce que vous croyiez que ma mère demeurerait avec nous ?
— Oui, répondit-il. A son âge la solitude est lourde. Que deviendrait cette pauvre femme sans son fils et sans vous ?
— Oh ! dit Sabine, j'ai arrangé cela. Ma mère ne demeurera pas avec nous. Mais rien ne l'empêchera

de louer un appartement au-dessus du nôtre, et, si c'est impossible, d'habiter la même rue. Nous nous verrons tous les jours, mais nous ne serons pas sous la même clef. Les hommes ne comprennent pas cela, monsieur ; mais deux femmes se gênent toujours un peu. Vous même, seriez-vous content que ma mère fût toujours là ? Et le tête-à-tête ne vous semble-t-il pas une condition de notre bonheur ?
— Oui, dit Julien, vous avez raison. Nous, rien que nous, et notre amour !
Et comme en ce moment ils n'étaient rien qu'eux, il en profita pour l'embrasser.
Il fut convenu qu'il viendrait tous les deux jours à Sceaux dîner en famille.
— L'autre jour, dit-il, me semblera bien long.
— Non, dit Sabine, car nous serons obligés d'aller à Paris ce jour-là, pour nos emplettes d'abord, ensuite pour chercher des appartements.
Et elle ajouta tout bas :
— Je vous dirai où nous pourrions nous rencontrer.
A cela près que Sabine et sa mère passèrent quelquefois deux jours de suite à Paris, cet arrangement fut observé.
Julien ne devait arriver à Sceaux que le soir, mais il n'y tenait pas, et il arrivait presque toujours dans le milieu de la journée. Alors, on recommençait les promenades en paquier dans la vallée d'Aulnay et dans la vallée de la Bièvre.
Mme Plumet était en tiers dans ces promenades ; mais les amoureux ne savent-ils pas trouver des minutes de solitude, même avec un tiers ?
Il suffit pour cela du détour d'un chemin, d'un bouquet de noisetiers qui s'avance un peu, d'un tronç d'arbre qui a mis cinq cents ans à grossir exprès pour qu'on puisse derrière lui se serrer la main ou se prendre un baiser.
TONY RÉVILLON.
(A suivre).

J'avoue que pour moi je donnerais raison à cette brave fille. Est-ce qu'un bœuf gras, après qu'il a été primé pour sa corpulence dans un concours agricole, n'a plus le droit de maigrir? Serait-on bien venu à lui refuser sa médaille, sous ce prétexte qu'il a perdu quelque chose de ses formes après le concours?

Il est très vrai que notre rosière s'est un peu trop hâtée d'altérer les siennes.

Elle eût mieux fait d'attendre. Mais ce que l'on a prétendu récompenser en elle, c'est sa vertu passée; elle n'avait point répondu de l'avenir.

Eh! qui peut répondre de l'avenir? ... L'avenir n'est à personne. Sire, l'avenir est à Dieu!

C'était déjà fort joli à cette aimable jeune personne d'avoir conservé son capital intact jusqu'à sa vingtième année.

Il faut croire qu'on tient la chose pour difficile, puisqu'on donne un prix à ce tour de force.

Quoi d'étonnant, si le lendemain même de la cérémonie, lasse de l'effort, et sa couronne d'orangers lui pesant trop, elle l'a laissée tomber à terre avec sa ceinture?

Faut-il tant lui en vouloir pour si peu? F. S.

UN PEU DE TOUT

Il n'y a que les joueurs malheureux de la Bourse qui manquent à leur parole.

Par un écrit en bon et due forme, Mme Stevens, la jolie mondaine de la colonie américaine de Paris, s'est fait assurer par M. Edmond Blanc, le sportsman d'élite que tout le monde connaît, d'une rente viagère et de la jouissance d'un hôtel rue François I^{er}.

Huit mois durant, M. Edmond Blanc a tenu à honneur d'exécuter ses engagements. Puis le grand sport s'min a tout à coup coupé court à ses versements et a vendu l'hôtel sans aucune réserve d'usufruit au profit de Mme Stevens.

Naturellement, la jolie mondaine a été froissée de ce procédé qu'elle a trouvé trop cavalier, et, pour exprimer son mécontentement à M. Edmond Blanc, elle a poursuivi ce dernier devant le tribunal civil de la Seine.

M. Edmond Blanc a déclaré qu'il basait son refus de paiement sur la cause immorale du traité. Mais, avant d'engager toute discussion au fond, il a posé des conclusions tendant à ce que Mme Stevens soit, en sa qualité d'étrangère, contrainte de fournir la caution *judicatum solvi*.

En cette histoire, rien d'étonnant, n'est-ce pas, puisque M. Edmond Blanc est de la famille qui a alternativement pour devise: *Tout va et Rien ne va plus!*

Le carnaval n'a plus beaucoup d'adeptes en France; la promenade même du bœuf gras n'est pas pres de ressurcir.

Il n'y a plus que Nice, Rome et Venise qui aient conservé cette antique coutume.

A Rome, une des curiosités, de la promenade carnavalesque sera, nous écrit-on, un char de 8 à 9 mètres de hauteur, représentant le *brach des banques*.

Comment? C'est une surprise qu'on ne nous dévoile pas. Mais on dit que ce sera très spirituel.

Ceux qui ont *kraké* en feront-ils?

L'année 1882 est le troisième centenaire de la réforme du calendrier.

C'est en effet en 1882 que fut opérée, sous Grégoire XIII, l'établissement du calendrier uniformément adopté par l'Europe (la Russie exceptée).

L'année 1882 offre cette particularité qu'il y aura 53 dimanches cette année, le 1^{er} et le 31 décembre étant un dimanche.

Jaquet n'a pas inventé la vengeance en peinture. Quand le grand Léonard da Vinci peignit la *Cène* dans le couvent des Dominicains de Milan, le prieur lui reprocha d'aller trop lentement, Léonard prit mal la chose, et donna la figure du prieur à Judas.

Ce n'est pas un simple prieur, l'est un pape en personne que le Guide traita d'une manière analogue. Innocent X, l'ayant froissé, c'est lui qu'il représenta, dans l'église de la Conception, à Rome, sous les traits du démon terrassé par l'archange.

On voit que M. Jaquet a ses autorités.

Une nouvelle très parisienne de M. Jules Claretie: Signe des temps: une actrice, Mlle Delaporte, enseignante, non pas à de futures comédiennes, mais à des femmes du monde, ce que Sanson, jadis, lui a enseigné. On vient beaucoup en son salon, qui a un nom et un nom alerte; le *Cercle des douillettes*. Là, pas de rampe, pas de rouge, pas de costume: la simple diction et la grâce de chaque *douillette*. Le goût grandissant de la comédie de société expliqueraient ici l'affluence des mondaines, mais — trait plus particulier — la création de tant de pièces de Dumas et de Sardou, à pour élèves — non-seulement des comédiennes de société et de la société — mais un avocat, ce qui est tout simple; un député, ce qui est plus ardue; et un pasteur protestant ce qui est tout à fait étonnant. Voyez-vous la comédienne d'hier enseignant l'art du barreau, de la tribune et de la chaire?

Un acte de vandalisme révoltant a été commis, vendredi dernier, au musée de Louvre.

Trois jeunes mauvais drôles ont été surpris maculant plusieurs tableaux avec de la couleur bleue.

Ils ont été livrés par les gardiens du musée aux agents de la police.

Il y a deux cents ans, Cavalier de La Salle, en Rouennais, découvrait les bouches du Mississippi.

M. Washburne, ancien ministre des Etats-Unis en France, sous l'inspiration de M. Margry, architecte, a décidé les principales villes de la vallée du Mississippi et de l'Ohio à célébrer, le 9 avril prochain, cet intéressant centenaire. Des fêtes splendides seront organisées.

Nouvelles académiques, C'est M. Sully-Prudhomme qui sera reçu le premier

des trois élus du mois de novembre. Cette solennité académique aura lieu le dernier jeudi de mars.

M. Maxime du Camp reprendra au récipiendaire.

Une pensée très juste, et qui explique les nombreux changements politiques dont souffrent certains pays: « Les peuples, comme les malades, aiment à changer de position: tout mouvement leur donne l'espoir de se trouver mieux. »

CRIME DE CHAPONOST

Pistes nouvelles

Dans toutes les recherches que la justice fait avec acharnement, de nouveaux faits se sont produits.

Des soupçons s'étaient portés sur un individu qui, depuis un certain temps vit sans travailler dans une voiture de bohémien. Il est connu dans le pays sous le surnom de Soucieu, surnom qui lui vient du pays où il est né.

M. Chauvin l'a interrogé et lui a demandé l'emploi de son temps pendant le jour du crime. Ses réponses ont été nettes et précises.

Il a passé une partie de la journée à Lyon et a été accompagné le soir à onze heures et demie, jusqu'à sa voiture, placée derrière la maison où le crime a été commis, par deux personnes que l'on a retrouvées et qui ont certifié le fait.

Donc, fausse route de ce côté... On commence à parler dans le pays d'un marchand de galoches qui y vivait avec son fils et sa fille et qui a disparu depuis le jour du crime.

Mais la rumeur publique se trompe quant à ce sujet; le marchand de galoches, en question, est un vieux père de famille d'une honorabilité reconnue. Ses antécédents sont excellents.

Indice

Depuis quelque temps les habitants de Beaunant prétendent que pendant le jour qui a précédé la nuit du crime, un colporteur vendant des aiguilles et du fil aurait passé dans le village.

On l'aurait vu se diriger vers le Plat-de-l'Air, hameau à 500 mètres de Chaponost. Nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves. La maison d'Etienne Villard a été fouillée de la cave aux combles, on n'a rien remarqué.

Un seul objet a été trouvé sur le buffet de la cuisine. C'est une petite boîte en bois commencée avec les aiguilles à tricoter. Ces objets étaient enveloppés dans un morceau de journal et ne soulevaient pas étre places là depuis longtemps, car ils n'étaient pas recouverts de poussière comme tous ceux qui se trouvaient sur le buffet.

Cet indice se rapporterait-il au récit des habitants du val de Beaunant?...

RIXE A PERRACHE

Mauvais quartier

Dernière les voûtes de la gare de Perrache se trouve un quartier délaissé de l'administration et de la voirie municipale; les rues y sont mal pavées, étroites et boueuses.

C'est dans ce quartier que nous voyons chaque jour se produire des rixes sanglantes. La semaine dernière, nous enregistrions la lutte dans laquelle le malheureux Barlier avait la jambe brisée; hier encore, nous recevions la nouvelle qu'une rixe très grave venait d'avoir lieu.

Voici ce qui s'est passé: A 11 heures du soir, quelques individus étaient rassemblés dans un cabaret du quartier et fêtaient gaiement la fin de la semaine.

La bonne harmonie fut rompue, on ne sait à quel propos, mais subitement une violente altercation éclata entre les convives et ils sortirent en échangeant des termes d'amitié.

Rue Marc-Antoine-Petit, ils en vinrent aux mains et ce fut bientôt une mêlée générale.

Victimes

Les nommés Pierre Bardin, né en 1833 à St-Genis-Laval; Léon Canard, cordonnier, âgé de 26 ans, et Joseph Prat, terrassier, âgé de 32 ans, furent successivement frappés de coups de couteau; ils restèrent sur le pavé pendant que leurs camarades prenaient la fuite.

Il a été reconnu d'après l'interrogatoire et d'après les interrogatoires, que Bardin a frappé Joseph Prat de plusieurs coups de poignard, dit catalan, et que Léon Canard et Prat se sont mutuellement portés des coups de couteau.

Les gardiens de la paix du poste du cours Charlemagne sont accourus et ont saisi les trois individus qui se trouvaient avec une rage sans égale.

Leurs blessures sont très graves; on a immédiatement transporté les blessés à l'Hôtel-Dieu, où ils ont été admis d'urgence. Une enquête très sévère sera faite.

Scène de la rixe

Voici, selon toutes probabilités, comment la scène se serait passée. Bardin avait fait dans la journée une promenade en compagnie de la femme de Canard.

La jalouse régna dans le cœur de celle-ci, et une discussion sur ce sujet ne pouvait se terminer sans un moment que par une rixe.

Bardin, une fois dans la rue s'emporta jusqu'à frapper Canard. Surpris par cette attaque imprévue, Canard, qui est amputé d'une jambe, se débattit, et, secondé par son ami Prat, qui arrivait à la rescousse, arme d'une manivelle à balai, il se mit en devoir de repousser l'agresseur.

Bardin se tourna alors contre ce dernier et lui porta un violent coup de couteau au côté droit. La lame, longue d'environ sept centimètres, pénétra tout entière dans le corps de Prat et lui fit une blessure terrible. Au bruit de la lutte, M. Devillard, sculpteur sur bois, rue Villeroi, mais qui a son atelier en face de l'endroit où se passait la scène, sortit, et voyant Prat frapper Bardin, il le renversa. Prat, atterri par la blessure que lui avait porté Bardin, tomba en criant: « Ah! il m'a tué! »

Pendant que Devillard s'interposait, et arrêtait par sa

présence, le cours de cette lutte horrible, Canard se saisit de son poignard et en asséna deux coups formidables sur la tête de Bardin.

Ce fut alors une lutte corps-à-corps entre ces deux hommes, ce fut Devillard qui y mit fin. Canard reçut trois coups de couteau, à la tête et dans le dos.

Blessures

Le combat dura quelques minutes. Les gardiens de la paix sont arrivés et ont emmené les combattants à la Permanence.

Les trois hommes sont blessés, Prat si grièvement qu'on ne croit pas qu'il survivra à ses blessures; Bardin, qui a reçu trois coups de béquille sur la tête, a le crâne fendu, et Canard, relativement moins atteint aux trois endroits que nous avons indiqués.

Le couteau dont s'est servi Bardin est comme il est dit plus haut un couteau catalan à lame très forte, recourbée, et très aiguë. Cette lame est retenue par un ressort lorsqu'elle est ouverte. C'est donc une arme très-dangereuse.

M. le docteur Peillon, mandé d'urgence à la Permanence, a donné ses soins aux blessés. Selon son rapport, il est probable que Prat ne passera pas la nuit.

M. Guoz, juge d'instruction et M. Chantreuil, substitut du procureur de la République, se sont rendus à l'Hôtel Dieu pour interroger Canard, Prat et Bardin. M. Devillard, qui a courageusement mis fin à la lutte, sera entendu comme témoin.

Cette scène tragique a vivement impressionné les habitants de la rue Smith. Demain, nous donnerons de nouveaux détails sur cette triste et sanglante affaire.

CHRONIQUE LOCALE

Incendie à la Croix-Rousse

Hier soir, une immense leur rougissait le coteau de la Croix-Rousse. Un important incendie venait de se déclarer rue du Bon-Pasteur, 24, à l'angle de la rue Masson.

En cet endroit se trouve situé un vaste enclos appartenant au cercle catholique dont les bâtiments de façade donnent sur la rue Neyret, et qui est dirigé par M. l'abbé Pain.

Vers 9 heures, le feu s'est déclaré dans un hangar desservi à une grande muraille sur la rue du Bon-Pasteur, contenant des débris de planches et les décors et accessoires du théâtre du cercle.

Ces légers matériaux furent bientôt embrasés, et les flammes s'élevaient bien au-dessus des immeubles environnants.

On craignait d'abord pour la maison contiguë mais on reconnut bientôt que le feu était circonscrit par d'épaisses murailles en pierres sur lesquelles il n'avait aucune prise.

Le hangar dans lequel se trouvaient les décors s'embrasa à son tour, et fut réduit en cendres. Sans ces dégâts, cet incendie n'a occasionné que des pertes fort minimes.

Dès la première alarme la pompe à vapeur arrivait sur les lieux du sinistre; elle fut installée près le bassin du Jardin des Plantes, mais il fut inutile de la faire fonctionner.

Des détachements de gardiens de la paix et de gendarmerie, sous la direction de leurs chefs, ont fait le service d'ordre.

Des soldats du 121^e de ligne étaient également sur les lieux du sinistre et prenaient un concours actif et efficace.

Quatre pompes à bras avaient été amenées, parmi lesquelles celle de l'Archevêché et celle de la mairie de la Croix-Rousse.

Les pompiers de la 1^{re}, de la 4^e et de la 5^e compagnie étaient venus sous la direction de M. le commandant Pirat, le capitaine Filion, de la 1^{re}, le sous-lieutenant Gailard, de la 4^e, le sergent-major Goutaret, le lieutenant Ghappaz, enfin l'intelligent *alter ego* de M. le commandant, M. l'adjoint-major Viretun.

A 11 heures du soir, le feu était circonscrit, et les pompiers se retirèrent à 11 heures et demie.

Vol d'une lettre chargée

Depuis quelques jours, l'administration des postes et télégraphes reçoit de nombreuses réclamations. Les lettres chargées, destinées à des habitants d'un certain quartier parvenaient rarement à destination. Le directeur du poste fit exercer une active surveillance.

Samedi, une lettre chargée contenant 600 fr était adressée à un habitant de ce quartier. La lettre ne parvint pas au destinataire; le facteur l'avait soustraite à son profit.

Avant le soir même, M. Marroix, commissaire de police, s'est présenté le lendemain au domicile du facteur; mais ce dernier avait disparu, emportant non-seulement le 600 fr. contenus dans la lettre, mais encore 300 fr. appartenant à sa femme.

Une fille sans gêne

La fille soumise Antoinette Prudon a volé il y a quatre ou cinq mois, au sieur Louis Orléans, alors qu'ils demeuraient rue Smith, 6, une paire de draps, des chemises, une montre et différents objets.

Louis Orléans n'a pu la faire arrêter à cette époque, car elle avait disparu. Il y a quelques jours, le sieur Orléans a retrouvé la fille Prudon et l'a fait arrêter.

Antoinette nie le vol avec la plus grande énergie; malgré cela, M. Masson, commissaire de police, l'a fait écrouer, à la disposition de la justice, pour vagabondage.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 19 février, 10 h. soir. Le Ministre de l'Intérieur ému par les affirmations de certains journaux, relativement à la rentrée des religieux dispersés par les décrets, vient d'envoyer une circulaire aux pré-

fets, disant qu'après avoir pris avis du président du Conseil des ministres, il invite tous les préfets à le renseigner immédiatement sur la rentrée des religieux et leur ordonne, en outre, de prendre d'urgence, toutes les mesures nécessaires pour s'opposer à la reconstitution des établissements interdits en vertu des décrets.

Les nominations de M. Tissot à Londres et de M. de Noailles à Constantinople sont certaines, mais il est peu probable que les publications des décrets aient lieu avant le mois de mars. M. Challemel-Lacour ne devant pas quitter l'ambassade de Londres avant cette époque.

La France nie les erreurs dont parle la Gazette de Cologne, relativement au discours Skobelev; elle dit que ce discours prononcé en français, fut écrit par un serbe présent, et cela devant les assistants sans motiver aucune rectification du général Skobelev.

Les journaux de Berlin prennent note du discours du général Skobelev, mais ils déclarent que de telles rodomontades n'effraient pas l'Allemagne; ils ne croient pas que la Russie veuille faire la guerre, dans l'état de ses finances et vu la maladie sociale qui la ronge.

Le *Fredemblatt*, de Vienne, regrette que le général russe puisse tenir un langage contradictoire avec les idées et les intentions du czar.

LONS-LE-SAUNIER. — Un banquet a été offert à M. Lelièvre; 450 convives étaient présents. M. Lelièvre a développé le programme du ministère précédent; il s'est défendu de toute idée d'hostilité contre le ministère actuel, et a dit que la politique réformatrice et progressive de l'ancien cabinet triomphera, grâce à l'Union républicaine.

CALAIS. — La grande marée d'aujourd'hui a atteint le quai et inondé les travaux en construction. — Les dégâts matériels sont considérables.

PRIVAS. — Malgré la contrariété d'un vent violent, la cavalcade a suivi son itinéraire au milieu d'une affluence énorme. Les quêteurs ont ramassé plus de 500 fr. En ajoutant à ce résultat le produit de la loterie et du bal, qui a eu lieu en ce moment, la journée sera bonne pour les pauvres.

Tribune Publique

Fédération de l'indépendance socialiste-révolutionnaire. — Tous les citoyens soucieux de leur liberté, de leur indépendance et de l'émancipation prolétarienne sont priés de venir se grouper au drapeau de la Fédération de l'Indépendance socialiste-révolutionnaire.

On peut se faire inscrire tous les jours de 7 h. du matin à 6 h. du soir. Chez le citoyen Lamieis, rue Précy, 29, aux Brotteaux.

SPECTACLES DU 20 FÉVRIER

Grand-Théâtre. — A 7 h. 3/4. *Le prophète*. Théâtre des Célestins. — A 7 h. 1/2. *Le Petit Jacques*. Théâtre Bellecour. — Relâche.

Théâtre de la Ville. — Tous les soirs à 8 heures, spectacle varié. Théâtre des frères Grégoire (cours du Midi). — Lundi-gas, représentation aujourd'hui à 8 heures et à 8 heures.

Ménagerie Bidet. — A l'occasion des jours gras, M. Bidet donnera aujourd'hui lundi et demain mardi une grande représentation extraordinaire de jour à 3 h. 1/2, pour satisfaire aux nombreuses demandes qui lui ont été faites hier par les personnes qui n'ont pu assister à ses représentations, faite de place; pourtant, voilà trois mois que Bidet est ici, après cela il ne nous reste rien à dire, car tous nos lecteurs connaissent cet homme courageux.

Folies-Bergère. — Tous les soirs, séance de patinage. Casino. — Tous les soirs, représentation variée. Scala-Bouffes. — Tous les soirs, représentation variée.

Kiosque de Bellecour. — Musique militaire de 2 à 3 heures.

Le Gérant responsable: FOREST-FLEURY. Imprimerie du Télégramme, place de la Charité, 10.

FINANCES

Toutes les communications financières de nature à intéresser le public et toutes les demandes de renseignements dont nos lecteurs pourraient avoir besoin pour s'éclairer sur les valeurs de Bourse, seront accueillis avec faveur au bureau du journal.

BULLETIN COMPARATIF DES COURS

des lundi 13 février et samedi 18 février 1882

Table with columns: VALEURS, COURS du lundi, COURS du samedi, DIFFÉRENCE (Hausse/Baisse). Rows include Est, Ouest, Chemins autrichiens, Lombards, Nord d'Espagne, Saragosse, Portugais, Otton (lots), Gaz Cie Parisienne, Cie transatlantique, Messageries maritimes, Voitures de Paris, Omnibus, Canal de Panama, Suez Délégations, Parts fondateurs Suez, Société civile, Rio Tinto, Italien 5 0/0, Egypte 7 0/0, Russie 5 0/0, Extérieure d'Espagne 3 0/0, Intérieure, Tunisiens (Dette génér.), Turc 5 0/0, Haïti 8 0/0, Banque Mexicaine, Alpines.

Revue du marché

La liquidation de quinzaine s'est effectuée sans trop de tiraillements, il est vrai qu'elle ne comportait absolument que la quene, hélas! interminable, de la situation désastreuse de fin janvier.

Quant aux positions nouvelles, il n'en est même pas question, les rares opérations consenties par les intermédiaires sont dénouées presque aussitôt qu'engagées.

cet état de choses durera tant que la place ne sera pas complètement débarrassée de certaines préoccupations. Nombre de charges d'agents de change vont changer de titulaire et chaque changement comportera une liquidation partielle qui viendra encore augmenter les nombreuses positions restant à liquider.

Nous ne croyons pas à une reprise sérieuse avant la fin du mois au plus tôt, surtout sur les valeurs de spéculation, mais le marché peut néanmoins se consolider et accuser une fermeté relative qui empêchera l'effondrement des cours.

L'épargne peut donc acheter sans crainte, voilà notre avis, elle peut mettre en portefeuille nos bonnes valeurs, elle ne sera pas longtemps sans réaliser de jolis bénéfices.

CORRESPONDANCE

M. R. A. Givros. — Nous conseillons depuis longtemps la vente de cette valeur.

M. R. T. J. Lyon. — Vous êtes trop fort ??? Signez s. v. p.

M. J. L. Reane. — Vous recevrez demain réponse à vos questions.

TRIBUNE DU TRAVAIL

ROANNE. — La situation ne s'améliore pas, les onze patrons persistent toujours à maintenir la grève; ils continuent à laisser les travailleurs.

Pour donner le change à l'opinion publique, les onze ont apporté quelques modifications dans le travail. Elles ont été trouvées tellement anodines par les ouvriers, que ceux-ci n'ont même pas voulu entrer en pourparlers. Ils maintiennent énergiquement leurs réclamations.

L'assemblée des ouvriers qui a eu lieu le 5 février a repoussé entièrement les deux paragraphes du tarif des fabricants, disant que le rouleur métrique serait mis à la disposition de l'ouvrier, mais sur sa demande, et que les articles seraient payés suivant la largeur des étoffes et non d'après la largeur du métré.

L'attitude des ouvriers est telle qu'ils ne devaient attendre de cette population laborieuse, il se réunissant en réunions partielles et discutent les prétentions des patrons. Les habitants de la ville soutiennent moralement les ouvriers et blâment la conduite des patrons.

Le 17 février une réunion publique très nombreuse a été tenue salle Venise. On a discuté point par point le tarif des patrons, aucun de ces derniers n'est présent. L'assemblée, à une forte majorité, a décidé de persister à ne rentrer dans les magasins que quand les patrons auront accepté les revendications des ouvriers.

Dans ces conditions, vu l'esprit de solidarité qui se manifeste et les secours importants qui arrivent aux grévistes, il est à présumer qu'avant peu l'union syndicale des patrons devra ouvrir la porte des ateliers en donnant aux ouvriers les satisfactions auxquelles ils ont droit.

GRENOBLE. — Les ouvriers maçons, plâtriers et cimentiers avaient adressé, dès novembre dernier, une lettre circulaire à tous les entrepreneurs, les avertissant qu'à partir du 1^{er} mars 1882, ils voulaient être salariés sur les mêmes bases que les autres ouvriers du bâtiment, lesquels ne font que dix heures et sont payés comme pour douze, ce qui constitue une augmentation de 20 0/0 sur la main-d'œuvre.

Dans la réunion des ouvriers et des patrons, qui a eu lieu hier, ces derniers, désireux d'éviter une grève, ont proposé de réduire la journée à onze heures de travail, le salaire restant le même.

Les ouvriers ont refusé formellement cette transaction et ont déclaré que si, d'ici au 1^{er} mars, les entrepreneurs ne faisaient pas droit à leur demande, ils se mettraient en grève.

Comme moyen de concilier tous les intérêts, on a proposé de modifier les bordereaux qui servent de base à l'évaluation des salaires. Si ce moyen est efficace, qu'on se hâte donc, car vingt jours seulement nous séparent du 1^{er} mars, et il faut à tout prix éviter une grève qui serait aussi fâcheuse pour les ouvriers que pour les patrons.

La municipalité de Grenoble peut aider, dans une certaine mesure, surtout en modifiant les prix du bordereau de la ville, à la solution de cette crise.

Dans une circonstance aussi critique, nous sommes certains qu'elle ne failira pas à son devoir.

OCCASION EXCEPTIONNELLE
A LOUER le local de la Pharmacie **Bertrand**, 12, RUE CONFORT, qui sera transférée, fin février, pour cause d'agrandissement, place de la République, 55. — Prix de la location, comprenant rez-de-chaussée et entresol, 1,700 f. 6 ans de bail. A céder, à de très bonnes conditions, l'installation du gaz, compteur et divers agencements.
 On trouvera dans la nouvelle officine tous les articles accessoires à la pharmacie, la médecine et la chirurgie, ainsi que tous les médicaments anglais et italiens les plus employés, entre autres : le seul véritable **Sirop Ernest Pagliano**, seul et unique successeur de Jérôme Pagliano, les **Pilules de Morison**, le **Tamarin Erba**, les **Pastilles indiennes du Docteur Wilson**.

HERNIÉS
 Guérison radicale par le **Bandage électro-médical** **MARIE FRÈRES**, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris, 46, rue de l'Arbre-Sec. **M. MARIE** jeune fera lui-même l'application de ses appareils à Lyon, les 21, 22, 23, 24, 25 et 26 février, de 9 h. à 9 h. hôtel Bayard, rue de l'Hôtel-de-Ville, 47. Les 25 et 26 jusqu'à 9 heures du soir. Ensuite à **Vienna**, les 27 et 28, hôtel du Commerce; à **Roc de Gier**, le 1^{er} mars, hôtel du Commerce; à **Saint-Chamond**, le 2, hôtel du Lion-d'Or; à **Firminy**, le 3, hôtel du Nord; à **Saint-Etienne**, les 4, 5, 6 et 7, hôtel de l'Europe; à **Montbrison**, le 8, hôtel de la Poste; à **Tiziers**, le 9, hôtel de Paris; à **Clermont-Ferrand**, les 10 et 11, hôtel de l'Europe; à **Roanne**, les 12 et 13, hôtel du Commerce; à **Tourais**, le 14, hôtel Maunier; à **Villefranche**, les 15 et 16, hôtel de l'Europe; à **Mâcon**, les 17 et 18, hôtel du Commerce; à **Bourg**, les 19 et 20, hôtel des Griffons; à **Chalon**, les 21 et 22, hôtel du Nord. **M. MARIE** revient visiter ces villes deux fois par an, Lyon et Vienna aux mêmes dates en août prochain: **Roc de Gier** le 29; **Saint-Chamond** le 30; **Firminy** le 31; **Saint-Etienne** les 1^{er}, 2, 3 et 4 septembre; **Montbrison** le 5; **Tiziers** le 6; **Clermont-Ferrand** les 7 et 8; **Roanne** les 9 et 10; **Tourais** les 11 et 12; **Villefranche** les 13 et 14; **Mâcon** les 15 et 16; **Bourg** le 17; **Chalon** les 18 et 19. Désirant soulager tout le monde, riches et pauvres, **M. MARIE** fera des concessions aux ouvriers.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'abonner à la
GAZETTE
AGRICOLE & VITICOLE
 Journal paraissant tous les dimanches, et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc. On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.
 Prix : 8 francs par an.

Eaux-Bonnes Eau minérale naturelle.
 Vieux rhumes, asthme et toutes affections tenaces, gorge, bronches rebelles à tout autre remède. — Dépôt: toutes les pharmacies. — Vente annuelle un million de bouteilles. — Demander brochure gratis; à gérant, à Eaux-Bonnes (B.-Pyrenées).
MAISON D'ACCOUCHEMENT
 TENUE PAR
M^{me} Veuve YVERNAT
 3, rue Vieil-Remversé (Saint-Georges), angle de la rue du Doyné, Lyon
 Pension pour les Dames enceintes
 Chambres indépendantes, Soins intelligents et discrétion
 Consultations. — Prix modérés
 Connaît l'allemand.

MAISON MAZOYER
 B. MAZOYER, J.-B. BALME et C^{ie}
 LYON. — 33, rue Centrale, 33. — LYON
 Maison à Paris
 Grand choix d'Objets artistiques, Bijoux, Fantaisies, Objets de piété en tous genres

FABRIQUE D'ENCRE A COPIER
 Encre Végétale Noire et de Couleurs
ROUBACK & C^{ie}
 Fournisseurs de réseaux de chemins de fer, postes et télégraphes de Suisse
 LYON, 253, Avenue de Saxe, LYON

PASTILLES INDIENNES
 Du Docteur WILSON
 Souveraines contre la grippe, la toux opiniâtre, convulsive ou quinteuse, la coqueluche, le catarrhe pulmonaire, les bronchites aiguës ou chroniques, la phisie et les affections du larynx. Dépôt général: pharmacie Léon BERTRAND, 12, rue Confort, Lyon, et pharmacie SAINT-POTHIN, rue Bugeaud, 21, à Lyon.
 Pharmacie moderne à St-Etienne; Pharmacie CHATROUSE, place Grenette, à Grenoble. — **Détail** dans toutes les pharmacies.

Compagnie Auxiliaire des
CHEMINS DE FER
 et Travaux Publics
 MM. les Actionnaires sont informés que le coupon n° 2 sera payé à partir du 1^{er} mars, aux conditions suivantes:
 ACTIONS de 1 à 5,000 fr.
 Nominatives: 7 fr. 275. — Au porteur: 7 fr. 025
 de 5,001 à 25,000
 Nominatives: 14 fr. 55. — Au porteur: 14 fr. 05
 Chez **M. Henri de Lamonta**
 Banquier, 59, rue Taibout, Paris

GAZ DE MAUBEUGE
 ET EXTENSIONS
 MM. les Obligataires sont informés que le coupon d'intérêt n° 4 échéant le 1^{er} mars, sera payé aux conditions suivantes:
 Nominatives: 12 fr. 125
 Au porteur: 11 fr. 60
 Chez **M. Henri de Lamonta**
 Banquier, 59, rue Taibout, Paris

CHEMINS DE FER ROMAINS
 AVIS
 LA MAISON DE BANQUE
Henri de LAMONTA
 59, rue Taibout, à Paris
 se charge de l'encaissement de tous les coupons arriérés des Obligations des Chemins de fer Romains, ainsi que de l'échange des Titres contre la Rente Italienne.

Pour prévenir Paralytie, Hydropisie et Ataque d'Apoplexie
PILULES BRITANNIQUES
 Du Docteur ANDERSON
 Ces Pilules sont purgatives, apéritives, anti-bilieuses, anti-glaireuses et fondantes, le meilleur moyen pour combattre la constipation, n'exigent aucun régime. — Elles se vendent par boîtes de 2, 3 et 5 fr. Les demander dans toutes les Pharmacies.
 DÉPÔT GÉNÉRAL
Ph. Ch. BANGREB, pl. du Pont, 10
 Etoile par la Poste

M^{lle} CHEVALLIER
 Sage-Femme de 1^{re} Classe
 tient des Pensionnaires, 31, rue de l'Arbre-Sec, au premier
 LYON

ON DEMANDE au intéressé avec apport de 30,000 fr. pour une affaire réalisant immédiatement un joli bénéfice. — Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, n° 2508.

VICES DU SANG
 L'acreté du sang est le germe de presque toutes les maladies. En effet, lorsque le sang qui circule dans le corps tout entier pour porter à chaque partie la nourriture nécessaire, est infecté de quelque impureté, l'acte important dont il est chargé ne peut s'effectuer dans des conditions normales; c'est alors la maladie et non la vie et la santé, qu'il charrie à travers l'organisme. C'est principalement au printemps, sous l'influence de la chaleur renaissante et de cette séve qui fermentent dans la nature entière, que l'acreté du sang se manifeste le plus visiblement, soit par des signes extérieurs, soit par des désordres internes; aussi est-ce le moment où l'on songe de préférence à faire usage de dépuratifs, mais cette acreté subsiste en toute saison, aussi est-il toujours à propos d'y remédier. De toutes les préparations destinées à neutraliser et à éliminer les virus qui corrompent le sang, la plus efficace, la plus agréable à prendre, celle dont les effets sont les plus prompts et les plus durables, c'est incontestablement le **VIN DÉPURATIF** de la **Grande Pharmacie Saint-Antoine**; il entraîne et expulse les virus morbifiques, chasse la bile, rafraîchit le sang, purifie les humeurs et répand dans tout l'organisme la vigueur et le bien-être. Les douleurs rhumatismales ou autres, les dartres, l'eczéma, et en général toutes les maladies de la peau, sont guéries par l'emploi de ce vin merveilleux.
 Une installation toute spéciale, des appareils entièrement nouveaux, dans lesquels les plantes dépuratives les mieux choisies sont traitées par la vapeur jusqu'à complet épuisement, sont pour le public la garantie d'un produit absolument supérieur, dont aucune préparation ne saurait approcher.
 Afin d'éviter les contrefaçons qui seraient nuisibles à la santé, le demander toujours sous son véritable nom ou l'aller chercher où il se fabrique :
A LA GRANDE PHARMACIE SAINT-ANTOINE, 3, RUE DUBOIS & RUE MERCIÈRE, 24
 Plus de CENT CINQUANTE MILLE Bouteilles sont vendues annuellement

CHOCOLAT
 de la Cie
D'ORIENT
 J. EMERY & C^{ie}
 14, rue Gentil, 6, rue Neuve
 LYON
 Dépôt dans toutes les villes

Demander dans toutes les Pharmacies
CRÈME PECTORALE
SAVEREL
 Pour guérir toutes les maladies des voies respiratoires
 THÈSES QUE : Rhumes, Toux d'irritation, Coqueluche, Asthme nerveux ou chronique, Catarrhes bronchiques et pulmonaires, Laryngites chroniques, Phisie pulmonaire congestive, Bronchite aiguë et la Grippe.
 Prix : 2 fr. le flacon
 DÉPÔT GÉNÉRAL, 10, place du Pont (Lyon-Guillotière)

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER
 CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS
 14, Rue Confort, 14, Lyon
 SUCCURSALE S.-ETIENNE 6, rue sainte Catherine
 SUCCURSALE GRENOBLE Passage Teissière
LES ANNONCES ET RÉCLAMES DES JOURNAUX CI-DESSOUS SONT REÇUES EXCLUSIVEMENT A L'AGENCE
LYON : Progrès — Salut Public — Télégramme — Décentralisation — Petit Lyonnais — Lyon Républicain — Nouvelliste — République du Rhône — Réveil Lyonnais — Renaissance — Eclair — Moniteur des Soies — Bulletin du Moniteur des Soies — Courrier du Commerce — Echo Viticole — Lyon Horticole — Gazette Agricole — Monde Agricole — Journal de Médecine Vétérinaire et de Zootechnie — Construction Lyonnaise.
Saint-Etienne : Mémorial de la Loire. — Moniteur de la Loire. — Journal de Saint-Etienne. — le Petit Stéphanois.
Roanne : Avenir roannais.
Grenoble : Impartial des Alpes. — Courrier du Dauphiné. — Petit Dauphinois.
Vienna : Journal de Vienna.
Bourgoin : Indicateur.
Alleverd : Gazette d'Alleverd.
Mâcon : Journal de Saône-et-Loire.
Chalon-sur-Saône : Courrier de Saône-et-Loire. — Progrès de Saône-et-Loire.
Tournus : Journal de Tournus.
Bourg : Journal de l'Ain. — Progrès de l'Ain. — Courrier de l'Ain.
Trévoux : Journal.
Nantua : Abeille.
SONT REÇUES AUX MÊMES BUREAUX LES ANNONCES POUR TOUTS LES JOURNAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
 Agent exclusif des principaux journaux Suisses, pour le Centre, l'Est et le Midi de la France

LIQUEURS
Aux Parfums Alpins
 ADMISES A LA BUVETTE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS
L'amer Cordial
 à l'apéritif le plus HYGIÉNIQUE
LA CHATELAINE
 DÉLICIEUSE LIQUEUR DE DESSERT
 Ces 3 liqueurs, récompensées aux Expositions de Clermont-Ferrand et Tours, sont, sans contredit, les plus saluaires en cette saison. — Immense succès.
 Les demandes dans les principaux établissements et buffets des gares.
BLARD, fab. à Francheville (Rh.)

GUÉRISON radicale et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes par les **Capsules-Quet**. — Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. — **Injection-Quet**, hygiénique, préservatrice, d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.
 S'adresser à Lyon à la pharm. Ph. QUET, r. de la Préfecture, 5.

TRAMWAYS ET OMNIBUS
 DE LYON
 Affichage dans les diverses Voitures, BUREAUX ET ECHOPES DE LA COMPAGNIE
 S'ADRESSER POUR TRAITER :
A l'Agence de Publicité V. Fournier
 Rue Confort, 14, Lyon

AU CÈDRE DU LIBAN
 Maison de plaisance pour les personnes rentières désirant éviter les soucis du ménage. — Prix modérés.
 Route d'Heyrieux, 21. Monplaisir, Lyon

AVIS
 La Société Les Laiteries du Rhône, voulant éviter toute équivoque, a l'honneur d'informer MM. les consommateurs que le beurre extra-fin, genre Isigny, ainsi que les beurres de table, sont comme tous les produits garantis par elle, revêtus de sa marque.
 Il n'y a pas jusqu'aux œufs frais qui ne portent sur la coquille l'estampille : **LAITERIES DU RHÔNE**
MAISON D'ACCOUCHEMENT
 39^e Année
 tenue par **M^{me} PARADIS**, Sage-Femme de 1^{re} classe de la Faculté de Médecine de Paris, reçoit des pensionnaires, place les enfants
M^{me} PARADIS reçoit tous les jours, de 1 à 5 heures, Dames malades, stériles ou enceintes qui désirent la consulter.
 22, 24, rue Bellecordière, Lyon
M^{me} STÉPHANIE Avenir par les cartes et les lignes de la main, 1, rue des Capucins, au 2^e

Habitants des Campagnes!
 Si vous voulez savoir de quoi s'occupent les Sénateurs et Députés que vous envoyez aux Chambres, Si vous voulez vous tenir au courant de toutes les nouvelles et du progrès agricole, Si vous aimez la lecture des feuilletons, romans, voyages, découvertes, etc., etc., abonnez-vous au
MONDE AGRICOLE
 Journal de propagande conservatrice dans les campagnes, qui paraît tous les Dimanches
 Bureaux à LYON, place Bellecour, 22
 Un an, 5 fr. — Six mois, 3 fr.
 C'est le meilleur marché et le plus complet des journaux du même genre
 On le trouve chez tous les marchands de journaux
 Un numéro : 10 Centimes

A TOUT LE MONDE J'ENVOIE GRATIS
 l'indication d'une formule infaillible pour guérir les écoulements récents, ainsi que ceux réputés incurables, fussent-ils vieux de 30 ans. **EYMIN**, à Vienna (Isère).